



# Programme de Formation



## Formation ACTU Droit Social & RH La vie du CSE pendant la crise sanitaire

### Objectifs

- ✓ Se mettre à jour des évolutions du droit du travail
- ✓ Être en capacité de mettre en œuvre ces évolutions dans sa structure

### Partie 1 – Enjeux pour le dialogue social pendant la crise

- ✓ Rôle central du CSE : Informations/ Consultations à réaliser impérativement
- ✓ Le CSE vecteur de dialogue social : l'obligation de sécurité au centre des préoccupations
- ✓ Vers une modification définitive des comportements ?

*Et en pratique comment ça marche ? Questions/ Réponses*

### Partie 2 – Fonctionnement du CSE pendant la crise sanitaire

- ✓ Réunions à distance (ODJ, convocation, réunion et PV)
- ✓ Rendre un avis à distance (comment formaliser le vote et la signature ?)
- ✓ L'avis a posteriori des élus (quels domaines ?)
- ✓ Statuts des élus (heures de délégation, liberté de déplacement)

*Et en pratique comment ça marche ? Questions/ Réponses*

### Partie 3 – l'accord d'entreprise avec le CSE

- ✓ Sujets prioritaires de négociation : Congés payés, RTT, Temps de travail
- ✓ La délicate question des congés payés
- ✓ Rappel des règles de négociation des accords (avec DS, sans DS)

*Et en pratique comment ça marche ? Questions/ Réponses*

### Partie 4 - Questions / Evaluation / Conclusion

## Public

Personnes en charge de la fonction RH, Dirigeants, Managers, Juristes, Salariés

## Prérequis

Avoir une expérience opérationnelle de la fonction RH depuis au moins un an

## Méthode pédagogique

Evaluation des attentes en amont de la formation par questionnaire

Déroulement pédagogique :

Phase 1 - Apport théorique : Présentation des mises à jour prévues et de l'actualité sociale

Phase 2 - Apport Pratique : Focus sur la mise en application des évolutions du droit du travail dans votre structure

Phase 3 - Echanges apprenant-formateur questions / réponses

Evaluation de l'atteinte des objectifs : Organisation d'un QCM en fin de la formation

## Organisation (selon formule choisie)

### FORMULE CLASSE VIRTUELLE

**Modalités** : Formation à distance d'une durée de 2 heures connectées en direct (7 apprenants maximum).

**Activités proposées** : Utilisation d'une plateforme pédagogique de type LMS/ Echanges synchrones / Questions-Réponses / Diffusion power point/ Tableau Virtuel / Forum en direct / Sondages)

**Matériel** : Ordinateur connecté à internet avec micro, une sortie audio et éventuellement web cam, l'utilisation du navigateur chrome est conseillée, le suivi sur smartphone en 4G est également possible.

**Dates** : Consultables directement sur le calendrier du site internet de Lexegalis :

<https://www.lexegalis.com/calendrier/> ou sur la boutique en ligne :

<https://www.lexegalis.com/boutique/actu-droit-social-rh-100-classe-virtuelle/>

## FORMULE CLASSE PRESENTIELLE

**Modalités** : Formation en présentiel d'une durée de 7 heures de 9h15 à 17h15 (10 apprenants maximum).

**Activités proposées** : Echanges de pratique & d'expérience entre pairs / QCM

**Dates** : Consultables directement sur le calendrier du site internet de Lexegalys : <https://www.lexegalys.com/calendrier/> ou sur la boutique en ligne : <https://www.lexegalys.com/boutique/actu-droit-social-rh-classe-presentielle/>

**Lieu** : Dans nos locaux situés au 75, rue Marcellin BERTHELOT – ANTELIOS D – 13290 Aix en Provence, Repas pris en charge par LEXEGALIS (Intra entreprise nous consulter).

**Intervenants** : Frédéric BERTUCCI ou Delphine WITKOWSKI Juristes en Droit Social & Consultants RH

**Organisme** : LEXEGALIS N° Déclaration d'Activité OF 93 131 254 313

**Qualité** : Organisme certifié OPQF et référencé DATADOCK

**Clients en situation de handicap** :

Référent handicap à contacter : Chloé d'Arco [cda@lexegalys.com](mailto:cda@lexegalys.com) / 0442277963

Partenaires orientation : CAP EMPLOI

Accessibilité de nos locaux aux personnes en situation de handicap

## Modalités et délais d'accès

Modalités :

- 1-Traitement de la demande de formation
- 2-Envoi d'une proposition
- 3-Validation du devis
- 4-Envoi de la convocation
- 5-Envoi du lien de connexion (classe virtuelle)
- 6-Démarrage de la formation

Délai d'accès : De 48 h à 1 semaine

## Budget par apprenant (Prise en charge OPCO)

**Classe virtuelle** : Tarif HT : 150 € / pers / durée de 2 heures

**Classe présentielle** : Tarif HT : 450 € / pers / durée 7 heures

*Possibilité de construire un parcours sur-mesure d'1/2 journée ou d'une journée  
(Nous consulter)*